

Québec, le 8 avril 2022

**ATTESTATION DE NON-ASSUJETTISSEMENT**

Ressources Bonterra Inc.  
2872, chemin Sullivan, suite 2  
Val-d'Or (Québec) J9P 0B9

N/Réf. : 3214-14-065

Objet : Projet Gladiator – Aménagement du site et fonçage d'une rampe  
d'exploration

---

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite du dépôt des renseignements préliminaires reçus le 7 novembre 2019 et complétés le 15 décembre 2021, concernant le projet Gladiator consistant en l'aménagement du site et le fonçage d'une rampe d'exploration sur le territoire de la Baie-James et après consultation du Comité d'évaluation, j'ai décidé, conformément à l'article 157 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2), de ne pas assujettir le projet suivant à la Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social :

- Fonçage d'une rampe d'exploration comprenant l'aménagement d'un portail et d'une rampe d'accès souterraine ;
- Aménagement du site comprenant un bâtiment de service, un garage, un puits d'eau à usage industriel, des aires de service, un stationnement ainsi qu'une aire d'entreposage de la matière organique, une halde à mort-terrain, une halde à stériles et deux bassins pour la gestion des eaux.

Cette attestation de non-assujettissement n'est valide qu'à l'égard du projet, tel que décrit dans les documents suivants :

- Lettre de M. Pascal Hamelin, de Ressources Bonterra Inc., à l'Administrateur provincial de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, sous-ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, datée du 31 octobre 2019, concernant une demande d'attestation de non-assujettissement pour l'aménagement du site et le fonçage d'une rampe – Projet Gladiator, 1 page et 1 pièce jointe :

## ATTESTATION DE NON-ASSUJETTISSEMENT

- 2 -

N/Réf. : 3214-14-065

Le 8 avril 2022

- Aménagement du site et fonçage d'une rampe d'exploration –  
Projet Gladiator – Demande d'attestation  
de non-assujettissement par G.C.M. Consultants Inc., daté  
du 30 octobre 2019, 93 pages incluant 4 annexes.
- Lettre de M. Pascal Hamelin, de Ressources Bonterra Inc.,  
à M. Marc Croteau, sous-ministre de l'Environnement et de la Lutte  
contre les changements climatiques, datée du 20 octobre 2020,  
concernant le dépôt de renseignements complémentaires - Projet  
Gladiator, 1 page et 1 pièce jointe :
  - Lettre de M. Pascal Hamelin de Ressources Bonterra Inc.  
à M. Marc Croteau, sous-ministre de l'Environnement et de  
la Lutte contre les changements climatiques, datée  
du 20 octobre 2020, concernant les réponses aux questions et  
commentaires datés du 12 février 2020 concernant  
la demande d'attestation de non-assujettissement  
à l'aménagement du site et fonçage d'une rampe d'exploration  
(projet Gladiator), 551 pages incluant 15 annexes.
- Lettre de M. Pascal Hamelin, de Ressources Bonterra Inc.,  
à M. Marc Croteau, sous-ministre de l'Environnement et de la Lutte  
contre les changements climatiques, datée du 20 avril 2021, concernant  
le dépôt de renseignements complémentaires #2 – Projet-Gladiator,  
1 page et 1 pièce jointe :
  - Lettre de M. Pascal Hamelin de Ressources Bonterra Inc.  
à M. Marc Croteau, sous-ministre de l'Environnement et  
de la Lutte contre les changements climatiques, datée  
du 20 avril 2021 concernant les réponses aux questions et  
commentaires datés du 15 février 2021 concernant  
la demande d'attestation de non-assujettissement  
à l'aménagement du site et fonçage d'une rampe d'exploration  
(projet Gladiator), 2 pages.
- Lettre de M. Pascal Hamelin de Ressources Bonterra Inc.  
à M. Marc Croteau, sous-ministre de l'Environnement et de la Lutte  
contre les changements climatiques, datée du 14 octobre 2021,  
concernant le dépôt des renseignements complémentaires – Projet  
Gladiator, 1 page et 1 pièce jointe :
  - Lettre de M. Pascal Hamelin de Ressources Bonterra Inc.  
à M<sup>me</sup> Mélissa Gagnon, directrice de l'évaluation  
environnementale des projets miniers et nordiques et  
de l'évaluation environnementale stratégique, datée  
du 6 octobre 2021, concernant les réponses aux questions et  
commentaires datés du 26 juillet 2021 concernant la demande

## ATTESTATION DE NON-ASSUJETTISSEMENT

- 3 -

N/Réf. : 3214-14-065

Le 8 avril 2022

d'attestation de non-assujettissement à l'aménagement du site et fonçage d'une rampe d'exploration (projet Gladiator) – 9 pages incluant 3 annexes.

- Lettre de M. Pascal Hamelin, de Ressources Bonterra Inc., à M. Marc Croteau, sous-ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, datée du 15 décembre 2021, concernant la soumission d'information additionnelle sur la question #1 – projet Gladiator, 1 page et 1 pièce jointe :
  - Lettre de M. Pascal Hamelin, de Ressources Bonterra Inc. à M<sup>me</sup> Mélissa Gagnon, directrice de l'évaluation environnementale des projets miniers et nordiques et de l'évaluation environnementale stratégique, datée du 9 décembre 2021, concernant la réponse à la question QC-1 des questions et commentaires datés du 15 février 2021 concernant la demande d'attestation de non-assujettissement à l'aménagement du site et fonçage d'une rampe d'exploration – Projet Gladiator, 32 pages incluant 5 annexes.

En cas de conflit entre les dispositions des documents ci-dessus mentionnés, les dispositions les plus récentes prévalent.

En outre, cette attestation de non-assujettissement ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement et, le cas échéant, celles pouvant être requises en vertu du titre I de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Le sous-ministre,

  
Marc Croteau